L'Association des Libre-Penseurs de Dordogne
Groupe Fred Zeller

GROUPE FRED ZELLER

adhérent de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (FNLP)

L'Association des Libre-Penseurs de Dordogne
Groupe Fred Zeller

Maison des Associations – 12, cours Fénelon – BP 43 - 24000 Périgueux
contact@lpdordogne.fr

Communiqué de presse

Périgueux le 10 février 2022

Le Conseil Départemental de la Dordogne a élaboré une « charte de la laïcité et des valeurs républicaines » qu'il veut imposer « notamment » à tout organisme demandeur de subventions à la manière d'un « contrat d'engagement républicain ». Cette charte engagerait les associations signataires à soumettre leur fonctionnement interne, leurs relations avec leurs bénévoles et leurs salariés au jugement du conseil départemental. Les « organismes » signataires deviendraient alors « partenaires » du CD pour promouvoir cette nouvelle gouvernance, qui n'est plus basée sur le financement d'associations pour le seul motif que leur activité serait reconnue d'utilité publique mais sur un contrôle à la manière de : « qui paye commande ».

Ainsi, le Conseil Départemental, non seulement remet en cause la loi de 1901 sur la liberté d'association, mais aggrave cette atteinte aux libertés en inversant ce qui est la hiérarchie des normes en République. En effet sa charte revient à soupçonner d'emblée toute organisation et lui demande de prouver son innocence au lieu d'opposer la loi à toute atteinte dûment constatée.

Le Groupe Fred Zeller des Libres penseurs de Dordogne (GFZ) a informé le Conseil Départemental de son refus de signer une telle charte (cf. lettre ci-jointe). Le GFZ continuera à défendre la loi de 1901 et la loi de Séparation de 1905, en particulier l'application de son article 2 : « la République ne reconnaît, ne subventionne ni ne salarie aucun culte », car ce sont là les piliers législatifs qui seuls permettent qu'aucune pratique cultuelle ne reçoive des fonds publiques et aussi qui consacre l'absolue liberté de conscience pour tous les citoyens sur tout le territoire de la République. En inventant « des valeurs républicaines » dont l'interprétation est à géométrie variable, sur un territoire délimité et restreint de la République (le département de la Dordogne), en soumettant les associations à sa gouvernance, en inversant les normes républicaines, c'est le Conseil Départemental qui ne respecte pas les lois qui consacrent la République une, indivisible et laïque et l'égalité en droit des citoyens.

Dans la même logique que son combat pour le retrait de la loi « confortant le respect des principes de la République", le GFZ entend combattre contre l'application de cette charte aux côtés de toutes les organisations qui défendent leur liberté et indépendance et la laïcité institutionnelle, laïcité qui est fondée par la loi de Séparation du 9 décembre 1905 et seulement par cette loi !

Annexe : lettre du GFZ au Conseil Départemental